



### Comment fonctionne un conseil de classe ?

Le conseil de classe réunit à la fin de chaque trimestre, pour chaque classe, l'équipe pédagogique et les délégués élus des parents et des élèves. Le professeur principal fait un bilan du travail de la classe. Les délégués élèves expriment le point de vue de leur camarades et font ensuite un compte rendu à la classe.

### Le rôle des personnes qui sont au conseil de classe :

Le principal (ou son adjointe) préside le conseil. Il donne la parole aux participants. Le professeur principal présente la classe et fait un bilan global. Il commente les résultats de chaque élève.

Les professeurs présentent un bilan du travail de la classe dans leur discipline et donnent leur avis sur le travail et les résultats de chaque élève.

Les deux délégués des élèves posent des questions au nom de leurs camarades (préparation en heure de « vie de classe »). Ils donnent leur avis en cas de problème. Ils notent les remarques et font ensuite un compte-rendu à chaque élève.

Les deux délégués des parents d'élèves, membres d'une association de parents d'élèves, transmettent les questions et les remarques des parents car son rôle premier est de représenter les parents dans les conseils de classe. Il sera amené à apporter des éléments d'information pour éclairer le conseil de classe, à exprimer une requête ou à émettre un vœu.

Après le conseil de classe, les délégués parents se doivent de communiquer aux familles un compte rendu du conseil comportant les appréciations collectives sur la classe et les réponses d'ordre général aux questions posées par les parents (les cas individuels sont confidentiels et ne figurent pas dans le compte rendu).

*PS : Avant le 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> conseil, les parents délégués font passer un questionnaire aux élèves afin de connaître les questions, propositions ou remarques des parents sur leur enfant, ainsi que sur la vie de la classe ou celle du collège*